

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 v

Feux de route CR (E) Avertisseur optique oui

Feux de croisement CR (E) Feux de position A(E) dans CR

Feux de gabarit AV= CH 1 0804 02

Avertisseur 2/BOSCH 0 320 126 001/006 98 dB/A)

Essuie-glace 2/électriques Lave-glace oui

Feux arrières WBC CH 1 0133 02 Catadioptrés I (E)

Feux stop WBC CH 1 0133 02 Feux de recul 1/à droite

Eclair. plaque contr. 1/comb. à gauche Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur à gauche + à droite Indic. vitesse tachygr.

Indic. direction chgn. 4/disposition III

AV -lat.: CH 1080904 AR WBC CH 1013302

Avert. chgn. oui

Cale d'arrêt: 300 x 150 x 200

Bacharach : 2,5

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule *)

Marque & type BERNA 5 V F

Homologation n° CH 3092 30

Forme de la carr.

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant D

Charge utile pesage CV 63,65

vol. vhc. Cylindres 12497 cm³

Poids total 16000 Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 203 898.

- *) Camion ou tracteur à sellette
- **) Frein de service: régulateur de force de freinage progressif selon charge sur roues AR. Témoin de perte de pression dans le circuit hydraulique de l'essieu AV: flotteur dans le réservoir de liquide de freins avec vibreur dans la cabine.
- ***) Freins à ressorts: pression de service par réservoir séparé, libération pneumatique par le circuit AR et bouton-poussoir dans la cabine; libération mécanique par vis dans les cylindres.
- +) Empattements : 3250, 3700, 4100, 4500 et 5000 mm; sur demande aussi livrable avec suspension pneumatique AR
- ++) Dispositifs de freinage et cale essayés avec 18 t.
- +++) Démarrage en côte de 15 % effectué avec train-routier de 56 t. de poids total
- §) Dimensions, poids et équipement sont à contrôler à l'immatriculation individuelle.
- Arbon, 18 - 19.6.1973

Châssis	B E R N A	5 V F (moteur D 2 K)	CH 3092 30
---------	-----------	-------------------------	------------

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Remplace la fiche complémentaire CH 3092 30 du 9.11.1973 (assurer dans une pente

Variante de transmission: boîte ZF-Synchroma S6-90 avec convertisseur WSK 400 ou WSK 440
(le véhicule peut être assuré dans une déclivité, selon l'art.
20, al. 4 de l'OCE, par l'engagement de la marche AR en montée
et de la lère vitesse en descente).

Berne, 30.12.1976 - lin